



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

telephone

Question écrite n° 26348

Texte de la question

Mme Marie-Jo Zimmermann attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur le fait que depuis plus d'un an des autorisations ont été accordées par la commune de Failly aux sociétés Orange et SFR afin d'installer des paraboles sur un pylône près du lieudit la Salette. Il s'agit en effet de parvenir à améliorer les liaisons par téléphone mobile, qui sont largement défectueuses si ce n'est inexistantes par endroits. Or, pour l'instant, rien n'évolue et les habitants de Failly, commune située pourtant à moins de 10 km de Metz, se sentent complètement marginalisés par ce dossier, qui relève de la notion même de service public. Elle souhaiterait en conséquence qu'il lui indique dans quelle mesure il est envisageable de trouver une solution au plus vite.

Texte de la réponse

L'installation de nouvelles antennes sur un pylône déjà équipé exige une étude d'ingénierie de cette structure afin de prendre en compte les contraintes mécaniques supplémentaires engendrées. Dans le cas mentionné par l'honorable parlementaire, la première solution envisagée, de simple renforcement, a dû être abandonnée car elle entraînait le dépouillage d'une antenne satellite. Une solution de remplacement, consistant en la réduction du nombre d'antennes par l'un des opérateurs, n'a pu être mise en oeuvre en raison d'un resserrement, survenu entre-temps, des normes techniques d'installation de ces équipements. Une nouvelle solution permettant l'installation des équipements d'Orange sur le site a donc été élaborée et fait actuellement l'objet d'une demande de déclaration de travaux. Il convient de souligner que le délai très long pris pour la réalisation de cette opération d'amélioration du réseau provient du souci de ne pas transiger avec la qualité du service, ni avec les règles de sécurité. SFR, pour sa part, a identifié un site localisé à Sainte-Barbe comme prioritaire dans le cadre de son plan de couverture. La mise en service de ce site, prévue pour fin 2005 ou début 2006, permettra d'améliorer la couverture de la commune de Failly par le réseau de cet opérateur.

Version web : <https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/12/questions/QANR5L12QE26348>

Données clés

- Auteur : [Mme Marie-Jo Zimmermann](#)
- Circonscription : Moselle (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
- Type de question : Question écrite
- Numéro de la question : 26348
- Rubrique : Télécommunications
- Ministère interrogé : économie
- Ministère attributaire : économie

Date(s) clée(s)

- Question publiée le : 13 octobre 2003, page 7759
- Réponse publiée le : 8 février 2005, page 1344